



# Outiller les lieux de médiation numérique

## De quoi parle-t-on ?

Vous avez un tiers-lieu, un espace de médiation numérique et vous **souhaitez déployer une infrastructure adaptée à la pratique de la médiation numérique**, notamment celle des conseillers numériques France Services ?

## Ma solution

- ✓ Je **recupère les plans de mobilier** dès juillet 2020
- ✓ J'**indique mes besoins** sur la plateforme ouverte en juillet 2020.

L'objet du dispositif est le déploiement d'une infrastructure modulaire « en kit », adaptable en fonction des pratiques des médiateurs numériques, et plus particulièrement des conseillers numériques France Services, compatible pour une installation extérieure ou mobile, afin de projeter l'offre de médiation numérique vers des territoires peu dotés en infrastructures et aller au-devant des habitants.

Les plans libres et ouverts des trois types de mobiliers seront disponibles en juillet 2020.

👉 Une **plateforme** sera mise en ligne prochainement pour **recenser les besoins des collectivités en matière de mobiliers d'inclusion numérique**. Cette plateforme en ligne recensera également les ateliers de fabrication numérique et les petits artisans en capacité de produire ces mobiliers pour permettre aux collectivités de savoir où faire fabriquer et acquérir ce mobilier localement.

## Qui peut m'accompagner ?

**Le dispositif est piloté par le programme Société Numérique de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).**

Adresse email : [numerique@anct.gouv.fr](mailto:numerique@anct.gouv.fr)

## **Soyez parmi les premiers !**

Faites-nous part de votre intérêt pour le dispositif en recensant vos besoins en mobiliers sur la plateforme dédiée dès juillet 2020.

## **Pour aller plus loin :**

Accompagner et former aux usages du numérique, c'est aussi :

- Former ses agents publics à la posture « faire pour le compte de » → **Dispositif Aidants Connect**
- Embaucher des Conseillers Numériques France Services pour créer de la médiation numérique auprès de tous → **Conseillers Numériques France Service**
- Donner les moyens aux personnes de se former → **Le Pass Numérique**
- Créer des lieux de médiation → **AMI Fabrique de territoires**
- Disposer de ressources pour accompagner les personnes éloignées du numérique → <https://kit-inclusion.societenumerique.gouv.fr/>

Plus généralement, le programme Société Numérique de la Direction du Numérique de l'ANCT vous accompagne dans votre transition numérique en matière d'usages, d'accès aux droits et de services.

**Retrouvez les autres dispositifs Numériques à destination des collectivités territoriales de la Direction du Numérique de l'ANCT : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/offre-de-service-numerique-461>**